



JOHN DEERE

AGRI-POLE



MERLO

1246 Rte Haute de Farrou - 12200 VILLEFRANCHE DE ROUERQUE - Tél : 05 65 81 17 19

51 route des Hirondelles Pech Farral 46500 GRAMAT Tél : 05 65 33 41 30

1181 Av Georges Pompidou 12400 SAINT AFFRIQUE Tél : 05 65 49 04 98

757 route de Pisse Côté ZA de Calmont 12450 CALMONT Tél : 05 65 70 25 31

415 Rue des Cazelles ZA les Combes 12310 LAISSAC Tél : 05 65 70 71 17

570 Allée du Cap ZA La Crozette 46090 LE MONTAT Tél : 05 65 38 05 48

ZA les Molèdes 12460 ST AMANS DES COTS Tél : 05 65 44 85 57

SAS au Capital de 1 180 036,00 € - APE 4661Z - RCS RODEZ 316 473 305 - N° TVA FR 29 316 473 305
IBAN : FR76 1780 7006 1201 2210 4129 521 BIC : CCBPFRPPTLS

FACTURE

Date	N° Pièce	Fol	N° Client
30/09/2025	835896	1	0062415

GAEC CHATEAU SAVIN

MR LACROIX
LE CHATEAU

46160 GREALOU

Siret 51951350100014 - Tva intra. FR96519513501

Visu - ETI Informatique

Référence	Désignation	Qte	PU Brut	Rem	PU H.T.	Mont H.T.
-----------	-------------	-----	---------	-----	---------	-----------

Dépôt : 03 GRAMAT
Bon de livraison N° : 530765 Du 15/09/2025
Servé par : LACROIX-ROCHE GRAMAT - Tél : 05 65 33 41 76
Adresse de livraison :
GAEC REMISE + GAEC CHATEAU SAVIN
LACROIX ET LACROIX

46160 GREALOU

Vos Réf. : KUHN VARI MASTER 123

KHH0408880	POINTE OLYMPIC DROIT	5	23,43		23,43	117,15
KHH0408890	POINTE OLYMPIC GAUCH	5	23,43		23,43	117,15
KH631102	SOC ZU/ZGC DROIT	5	19,68		19,68	98,40
KH631103	SOC ZU/ZGC GAUCHE	5	19,68		19,68	98,40
KHH0407440	"SOC HC6 16"" DROIT HUARD"	5	81,43		81,43	407,15

LE MONTANT DE LA FACTURE CORRESPOND A : 50,0000% X 838,25 = 419,13

*** NOUVEL ADRESSAGE ***

Merci de nous communiquer votre
nouvelle adresse postale avec l'appellation
des voies et la numérotation.

CONDITIONS DE VENTE : Les ventes de pièces au détail sont payables au comptant. Tout retour doit être fait dans les huit jours. Les pièces commandées spécialement ne seront pas reprises. En cas de règlement par voie de contentieux, les frais de recouvrement sont à la charge de l'acheteur. En cas de litige le Tribunal de Rodez sera seul compétent. Avoir valable 1 an - déductible des factures à venir non remboursable.

CLAUDE DE RESERVE DE PROPRIETE : Nos marchandises restent notre propriété jusqu'au paiement intégral de leur prix. (Loi 85-98 du 25/01/85)

CONDITIONS DE REGLEMENT : (Loi 92-1442)
Pas d'escompte pour règlement anticipé.
Pénalités de retard : 1,5 fois le taux légal.

Papillon à découper

Client : 0062415
Facture : 835896
Date : 30/09/2025
Montant : 502,96
Echéance :
Règlement : A RECEPTION DE FACTURE 502,96 €

TVA	% TVA	Montant HT	Montant TVA
2	20,00	419,13	83,83
EUROS		419,13	83,83

Règlement : A RECEPTION DE FACTURE 502,96 €

Montant TTC

502,96 €

Virent 08/10/25